

G

41056

Dix.<sup>e</sup> Feby

M

Le soussigné Supérieur des Ursulines de Quebec  
Confesse auoit reçû de ce<sup>me</sup> Mariage Six lieues  
pour la vente de mil ~~lxx~~ sept cent trente deux don  
nous la tenons quitter pour la dite anné fait a  
notre monastere de Ste Ursule ce 9 Fevrier 1753  
Sœur Sainte Therese Supérieure

(G)

41057<sup>1</sup>, Denburt P.  
~~41057~~

Le soussignée Supérieure des Ursulines  
de Québec reconnaissois avoir reçue de madame  
Menage quatre liens dix sols à compte de  
sa vente de mille sept cent vingt quatre  
faits a notre monastère de Ste Ursule le  
18 novembre 1724 p.m. de la Conception.

G

41058

Comte des Demoiselles Courtemanches

Mademoiselle Charlotte de puis le dernier

Arresté de Comte a resté a nos pensionnaires  
3 mois à Steauin de puis le premier Janvier  
1715 jusqu'au 15<sup>e</sup> Avril dela même Année  
elle doit pour ce temps 58<sup>4</sup>. 6<sup>5</sup>. 8<sup>9</sup>

58<sup>4</sup>. 6<sup>2</sup>. 8

et Mad<sup>me</sup> Louise de puis le même  
Janvier 1715. Jusqua ce jour 15<sup>e</sup> Octobre  
de la même Année a 200<sup>4</sup> par ans  
La somme de 158<sup>4</sup> 6<sup>5</sup> 8<sup>9</sup>

158<sup>4</sup>. 6<sup>5</sup>. 8.

Fait a Quebec ce 15 octobre 1715

216 413/4

Sr St Laurent

Je Confesse nuoir reçeu de Mr Bouché  
Curé de st Joseph la somme de 216~~4~~<sup>4</sup> 13<sup>5</sup>  
contenu dans l'autre par lequel pour  
les pensions des demoiselle De Courtemen  
jusque au 15 octobre de cette annies 1915  
fait a Quebec le 25 octobre 1915

Sr St Laurent

reçeu de Mr Bouché pour parfait paiment de  
ma demoiselle louise courtemanche la somme de 100~~4~~  
ce 16 may 1916 Sr et Laurent

quitance des loyers  
pour 216~~4~~<sup>4</sup> 13<sup>5</sup> pour  
les pensions des demoiselle  
De Courtemanche  
Courtemanche 1915

Jay. sous signé Supérieure des  
des Ursulines de quebec Confesse a avoir reçu  
du sieur menage MacAre charpantion  
de cette ville la somme de six liare et  
un sol par son travail pour la rente  
quel doit à n're Commanderie a raison  
d'une place quel tient de nous proche  
de n're monastere la dette rente  
escheau à la st michel au mois de  
septembre de cette presente année  
mille six cent quatrevingt quatre  
faict a quebec a 30 me de Juillet 1684  
Et Marie de Jesus

quarante hz

AB

Je soussaine Guy<sup>r</sup> des vrsalines de Quebece confesse avoir  
receu da sieur Menage la somme de six liures de rente  
qu'il doit a nostre communauke a raison d'un emplace-  
ment qu'il tient de nous sur la rie st Louis ladite ren-  
te eschede le zour de la st Michel de cette presente annie  
dont nous le tenons quitte et force autre fait aux  
vrsalines de Quebece le 18 octobre 1704

S: Marie Angelique Des S: Jean L'Evangile

Trente quatre <sup>fr</sup>

41051



A  
Truite sur lez

Je souligne. Supérieure des Ursulines de  
Québec Confesse avoir Reçue de Madame  
Menage la somme de six livres pour sa  
Rente de mil sept cent a l'aison d'en amplia-  
lement quelle tient de Nous en la Rue Saint  
Louis de Laquelle somme nous la tenons  
quitté fait en nos Monastere des S. Ursule de  
Québec ce dix sept de decembre 1700

Sr Marie Anne Acste Agnel Supérieure.

G

41052

G 41054 M. Trunk vn hy  
Le souvynne superieure des Ursulines de Quebec Confesse  
auoir Receu de m<sup>e</sup> Menage toutes les Rancs, jusques  
a la Saint michel de Lan nee prochaine a riedoy  
dvn amplacemt quelle tient de Nre Communauté dans  
la Rue S<sup>t</sup> Louis des quelles nous la tenons, quitta et tout  
autre fait aux Ursulines de Quebec ce 6<sup>e</sup> Decembre 1704

S.<sup>t</sup> Cath<sup>e</sup> L'incarnation

G

41055

Vingt-sept Lig

Le soussigné Supérieur des Ursulines de Quebec Confesse  
avoir Recu du sieur Menage, Doyte Lurez pour Cest Ran-  
ter de 1712 et 1713 a Raison de six Lurez pour Cha-  
cune annee, quil est obligé de faire a Nre Comunote  
pour un emplacement quil tient de. Nous proche Nre Maras  
faire fait a Quebec en 4 Juillet 1713 St Marie des Anges

Toutes deux, filles du St. Michel de Crèpe et de Marg. Denis.

- 1698 - M. de Jésus - St. Cécile - La Conception - St. Michel 1700 - Profes. de Marg. Crèpe St. Joseph. (9. Sept.) et Entrée de Marie Mag. Crèpe postulante (6 Sept.)
- 1700 - M. des Anges - morte - La Conception - Louise de la Naudière St. Catherine - St. Michel [Marie Bruno St. La Miséricorde. Cont. Prof.]
- 1705 - M. de Jésus - Marg. St. Joseph - Marie Jos. de St. (Intera) Augustin (mort: 9 Sept. 1705. n<sup>o</sup> 1). - Marie Virginie de St. Exupière - Marie Magdelaine du Sacré Coeur - 120 Juin ttt
- 1706 - M. de Jésus - Marg. St. Jos. - M. Jos. de St. Augustin. - M. f. de St. Exupière - Marie Mag. du Sacré Coeur.
- 1712 - M. de St. Thérèse - Mary St. Jos. - M. Jos. St. Augustin - M. f. de St. Exupière - M. Mag. La Misericorde ttt
- 1713 - M. St. Thérèse - Marg. St. Jos. D.
- 1715 - M. St. Thérèse - Marg. St. Jos. z - Louise Naudière St. Catherine Ap. - Jeanne Poulin St. François D.
- 1716 - M. St. Thérèse - Marg. St. Jos. z - L. de la Naudière, St. Catherine A. - Jeanne P. St. François D.
- 1717 - M. St. Thérèse - Marg. St. Jos. A. - 5<sup>e</sup> trop effacé - M. Jos. Intera St. Augustin Dis. - Marie Jos. du Sacré Coeur Dis. [bous. entre au Nov. 3 av.]
- 1718 - M. St. Thérèse - Marg. St. Jos. z. - M. P. St. François D. - M. Jos. St. Augustin - Marie Joseph Trotier du Sacré Coeur - M. Anne Gafard Laval  
cont. de Prof. de Genev. Perrault comme S. Corr. fille de Pierre Perrault et Genev. Duclos. Demeurant à Batiscaud St. Charles. 11 Juin.  
Entrée au Noviciat de Thérèse Gafard Laval. 11 Juin.
- 1719 - M. St. Thérèse - Marg. St. Jos. - M. gne P. St. François - M. Jos. St. Augustin - M. Jos. du Sacré Coeur.
- 1720 - M. St. Thérèse - Marg. St. Jos. Ap. et Dép. des Pauvres de l'Hostel. - M. gne P. St. François Df. C = M. Jos. St. Augustin, Dis. = M. Bruno La Misericorde, V.  
Geneviève Quintal Desanges, V. = Exupière Laval St. Jean B<sup>te</sup>, V. = Ursule La corne. Thérèse de Jésus, V. = Marg. Tonnant La Croix, V. -
- 1721 - M. Thérèse - Marg. St. Jos. A. - M. gne P. St. François D. - M. Jos. St. Augustin D. - M. Jos. St. Coeur. [St. M. Jos. Trotier du Sacré Coeur, V. et St. du Chap.]
- 1723 - M. Thérèse - Marg. St. Jos. A. - M. gne P. St. François D. - M. Bruno La Misericorde [M. Jos. St. Coeur] - M. Jos. St. Augustin - Des Anges.  
Marie Françoise Trotier de Beaubien d<sup>te</sup> St. Michel. fille d. St. Michel Trotier d. B. et de Agnès Godetroy de Linctot = Entrée 31 Octo. 1722.
- 1724 - M. Thérèse - Marg. St. Jos. A. - M. gne P. St. François D. - M. Bruno La Misericorde z. - St. Augustin - Des Anges - M. Jos. Sacré Coeur  
Cont. de Prof. de Geneviève Poulin de Courval, fille de M. B. Poulin de C. leig. de Nicolet, Comt. du Roi et son Procureur. G. R. et de de Louise Crèpe (acte. 9 jan)  
"Présentement novice, sous le Nom de St. Magdelaine, et voulant être Religi. et faire sa Prof." promet payer la veille de la dite Prof. d<sup>te</sup> dont quittance le 10 Fev. et 15.  
Entrée le 9 Janv. et 21 Mars, proba. le 10 au 15 fev. Profes. D<sup>te</sup> Marg. Cardin St. la Conception = fille du St. Morice Cardin, March. G. R. et de Marg. Dugay.
- 1725 - M. Thérèse - M. Jos. A. - M. gne P. St. François D. - M. Bruno La Misericorde z. - St. Augustin - Des Anges - M. Jos. Sacré Coeur. -
- 1726 - M. Thérèse - M. Jos. A. - M. gne P. St. François D. - M. Bruno La Misericorde z. Marg. La Croix - Des Anges - M. Jos. Sacré Coeur. Prof. au
- 1727 - Cette année quinze. Depositaria dans le Monastère, toutes seules - M. Jos. Sacré Coeur Df.
- 1729 - M. Thérèse - I. St. François. A. - therese de Jesus Dis. - M. Bruno La Misericorde - Marg. La Croix. - Des Anges. z. - M. Jos. Sacré Coeur. Df.
- 1730 - M. Thérèse - I. St. François. A. = Thérèse Jesus Dis. - M. Bruno La Misericorde - Marg. La Croix. - Des Anges. z. - M. Jos. Sacré Coeur. Df.
- 1735 - M. gne P. St. Coeur. A = Marg. La Croix. z. - Thérèse Jesus. Df. - Des Anges - St. Marie - St. Vierge { Cont. de Profes. 8 Juillet 1735  
de Mme St. Antoine, signé par }
- 1737 - M. St. François - Sacré Coeur. A. - M. La Croix. z. - Thérèse Jesus. Df. - Des Anges - St. Marie - St. Vierge. { Mont. Miniac. V. Gen. }
- 1739 - M. St. François - Sacré Coeur Df. = M. La Croix. A. - Thérèse Jesus. z. - Des Anges - St. Pelagie - St. Vierge.
- 1742 - M. La Croix - Sacré Coeur. Df. = M. St. François. - Thérèse Jesus. A. - Des Anges. z. - St. Pelagie - St. Vierge (Jos. Cardin Petre Curé de Nicolet. 11 mai)
- 1744 - M. La Croix - Sacré Coeur. A. - Thérèse Jesus. Df. - Des Anges. z. - St. Pelagie - St. Vierge. - M. Jos. Cardin St. Pelagie = Louise Falaise de Ganne St. Vierge.
- 1746 - M. La Croix - Sacré Coeur. A. - M. St. François. - Thérèse Jesus. Df. - Des Anges. z. - St. Pelagie - St. Vierge
- 1748 - M. Sacré Coeur - La Croix. Df. - La Misericorde - Thérèse Jesus. z. - Des Anges. A. - St. Pelagie - St. Vierge
- 1749 - M. Sacré Coeur - La Croix. Df. - La Misericorde - Thérèse Jesus. z. - Des Anges. A. - St. Pelagie - St. Vierge

1694 — M. de Jesus = *F*<sup>fr</sup> — Cecile. A., = La Conception = *F*. Michel

1700 — M. Deslinges = — m — — do — = N. de — L'Isle Catherine — Prof. Marg. Joseph. — Ent. M. Marg. C. Sacré Coeur

1705 — M. de Jesus — Z. Marq. C. D'los. = H. Augustin = T. Expert = La Misericorde. Petx. Sacre Coeur

1706 - # do . St. Joseph = St. Augustin, Ste Expert = La Misericorde

1712 # Therese - do = do - - do - - La Misericorde

$$1713 - 200 - 200 = \underline{\hspace{2cm}} - \underline{\hspace{2cm}}$$

$$1716 - \text{do} - \text{do} - \text{do} - \text{do} = 9.$$

1720 — do = do — St. Augustin=Desanges — Le Misericorde=Exd. St. Jean B.<sup>te</sup>= St. Fran<sup>c</sup>.= Sacré Coeur Thérèse Jésus Lacorne= La Croix Entrée M. f<sup>e</sup>

1721/22 - 00 = 00 = St. Augustin = —————

1729. t. 24. 20 = 28 = St. Augustin=Deslanges = La Misericorde = St. France= Sacré Coeur =

~~1723 et 24. 80~~ = 80 = S. Augustin = Desanges = la Misericorde = S. Jeanne = Sacré Coeur = \_\_\_\_\_ (300.00)  
1795 et 96 80 = 80 = ~~# Martin~~ - Desques = la Misericorde = St François = Sacré Coeur = \_\_\_\_\_ la Crise

1749 — St. Fran<sup>c</sup>. — St. Eligio = Desanges = La Misericorde — St. Omer = Sacré Coeur = Thérèse Jesus = La Croix

venue en 1697 ou d. 1712 - dern. Dépar. 1712 — Marie de Jesus —  
1<sup>re</sup> Menton 1705 - dern. Mention — Marie fte St. Exupéry 1712  
Latini 1722 Souv. mention (?) N. N. Jean Cas 5 1726

— do — 1697 ou 8. — Déc<sup>r</sup> 1700 — M. Mg. J. Michel.

venue en 1700 - 9<sup>e</sup> Dpt - 1712 — Marie Des Anges      Venue de G- 1712 - Restauration — Mme. St<sup>e</sup> Therese — Juin 1731.

mention 1700. dern<sup>e</sup> mention - 1717 — Louise 8<sup>e</sup> Catherine — 1.

Protes.-1700- 8<sup>e</sup> Mention-1726 — Marg. St. Joseph (sœur de †) - 2. 1<sup>re</sup> Mentr. 1720- 8<sup>e</sup> Mentr. — 8<sup>e</sup> Des Anges 2 1760

Prof. - 1700 - Dr. Matur 1724 - M. J. St. Augustin 3. Entrée - 1718 - morte - Exequias St. Jeanne 10 1783